



Préserver ensemble nos nappes et nos rivières : une responsabilité partagée !

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE (PTGE)

Compte-rendu Temps de Croisement de Regards #2 Eau domestique et ressources en eau – Station d'épuration d'Auriol-Saint- Zacharie

PTGE - Raison d'être du projet

Le bassin versant de l'Huveaune subit des périodes de **sécheresses chroniques**, qui vont s'aggraver avec le changement climatique. Par ailleurs, les activités économiques et l'alimentation en eau potable dépendent de **ressources extérieures au territoire** (Durance, Verdon).

Dans un contexte d'évolution des besoins (démographique, sobriété, ...), le projet a pour ambition de définir des **objectifs chiffrés** et de mettre en œuvre des **solutions concrètes**, pour **assurer un équilibre quantitatif entre les usages** anthropiques de la ressource en eau et les besoins des écosystèmes.

L'élaboration de ce programme d'action doit **se faire de manière collective** (avec les acteurs et citoyens du territoire) en respectant un **principe fondateur : l'eau est un bien commun**, qui doit être géré de manière **équitable et solidaire**, dans un principe de **préservation des écosystèmes**.

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vede, le Peyruis... et les eaux souterraines...

1. PRÉSENTATION

1.1 LES INTERVENANTS

EPAGE HuCA :

- Éric Brenner (Chargé de mission Ressources en eau et qualité)
- Roxane Roy (Responsable du pôle stratégie territoriale)

Société Publique Locale – SPL Eau des Collines : Éric Durand et Laurent Bonifay

Eclectic Experience : Arthur Beaucé et Benjamin Aragoncillo (animateurs concertation)

1.2 LES PARTICIPANTS

Cette rencontre, organisée le **13 novembre 2024 à la Station d'Épuration (STEP) d'Auriol-Saint-Zacharie**, a réuni 25 participants. Un brise-glace a permis de mieux les connaître :

- **Le lieu de vie** : 6 personnes résidaient dans la partie amont de l'Huveaune, 13 autres dans la partie aval. 3 personnes s'identifiaient comme vivant proche d'un affluent de l'Huveaune (Fauge, Jarret, Merlançon). 6 personnes vivaient à Marseille, et 3 venaient du Var.
- **« Je suis venu en qualité de... »** : Tous les participants se sont présentés comme citoyens et usagers de l'eau. Plus en détail, 13 faisaient partie d'une association et 5 étaient des professionnels de la gestion de l'eau. Par ailleurs, 1 agriculteur et 2 élus locaux étaient présents. A noter enfin la présence d'un participant de moins de 15 ans tout au long de la rencontre.
- **« J'ai déjà visité une station d'épuration »** : 7 personnes ont déclaré avoir déjà visité une station d'épuration.

1.2 LA RÉUNION EN DEUX MOTS

Intitulée « Temps de croisement de regards », cette rencontre était la 2eme dédiée à des visites de sites spécifiques suivies d'ateliers-débats thématiques. Ces temps visent à offrir à tous les usagers un cadre privilégié pour s'exprimer sur la gestion des ressources en eau sur le bassin versant de l'Huveaune.

Cette deuxième session portait spécifiquement sur **les enjeux liés à l'utilisation des eaux potables et des eaux usées en lien avec la gestion de la ressource en eau**. Les participants ont d'abord pris part à une visite de la STEP d'Auriol-Saint-Zacharie, ouvrage métropolitain, guidée par la SPL (Société Publique Locale) Eaux des Collines, exploitant du site. Par la suite, des discussions en groupes ont permis d'évoquer les problématiques du territoire, les attentes vis-à-vis du PTGE, et les pistes d'actions envisageables dans ce cadre.

2. LA VISITE DE SITE

2.1 LA PRÉSENTATION DES STRUCTURES

L'EPAGE et le PTGE

L'EPAGE a présenté aux participants les objectifs et le cadre du PTGE. L'élaboration du PTGE se déroule en deux phases :

1. **Le diagnostic initial**, construit par des études techniques et enrichi des phases de concertation. Ce diagnostic débouche à l'évaluation des volumes prélevables.
2. **L'élaboration du PTGE** : choix des priorités, rédaction du plan d'action.

La démarche de concertation permet de compléter le diagnostic tout en assurant la participation des acteurs dans leur diversité. Les « Temps de croisement de regards » font suite aux ateliers préparatoires organisés au printemps 2024, réunissant des acteurs locaux experts. La concertation en cours offre l'opportunité à l'ensemble des parties prenantes, quel que soit leur secteur d'activité, ainsi qu'au grand public, de participer au projet. Ces échanges favorisent la rencontre et la réflexion collective autour des enjeux de la gestion de l'eau dans le territoire.

La SPL Eaux des Collines et la station d'épuration (STEP) d'Auriol-Saint-Zacharie

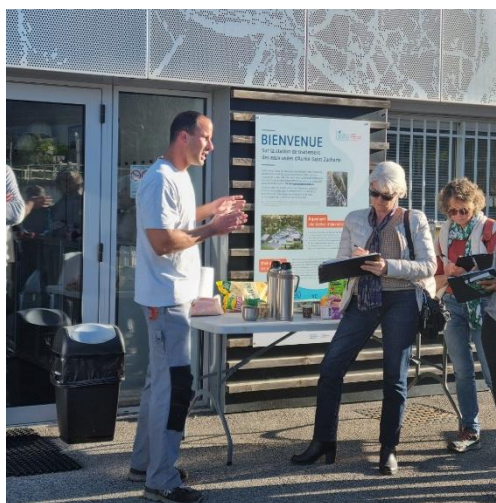
La Société Publique Locale (SPL) du pays d'Aubagne et de l'Etoile « L'Eau des Collines » a été créée le 17 janvier 2013 pour permettre une gestion mutualisée de l'eau et de l'assainissement au sein de la Métropole Aix-Marseille Provence. Lors de la rencontre, l'équipe de la SPL a présenté ses champs d'action en matière d'assainissement.

La station de traitement des eaux usées d'Auriol-Saint Zacharie a été construite en 1995 et a aujourd'hui une capacité de 20 150 équivalents/habitants. Il s'agit d'un ouvrage appartenant à la Métropole Aix Marseille Provence (MAMP) qui a la compétence des services d'assainissement sur son territoire.

Située au cœur du bassin versant de l'Huveaune, la STEP rejette ses eaux traitées dans le fleuve de l'Huveaune, débouchant en Méditerranée. Le site bénéficie de technologies de traitement et de suivi de ses impacts pour préserver l'environnement du « milieu récepteur ».

La station d'épuration située à Auriol complète le traitement des eaux usées du bassin versant de l'Huveaune avec les stations de Marseille, Plan d'Aups-Sainte-Baume et Cuges-les-pins.

2.2 LA VISITE DE LA STATION D'EPURATION EN IMAGE



1) Présentation du site



2) Le processus de séparation des boues et de l'eau



3) Explication des différentes étapes du traitement des eaux



4) Retour à l'Huveaune des eaux traitées

3. RESTITUTION COMMUNE DES ATELIERS

3.1 L'ATELIER EN PLÉNIÈRE : LA STATION D'ÉPURATION D'AURIOL ET LES ENJEUX DE LA CONSOMMATION ET DU TRAITEMENT DES EAUX DOMESTIQUES

Suite à la visite de la station d'épuration, les participants ont partagé leurs impressions et ce qu'ils ont retenu. Ils ont souligné l'importance de ce site pour le traitement des eaux usées, notant la qualité des techniques de séparation des boues et le faible niveau de nuisances généré.

Cependant, plusieurs enjeux et améliorations potentielles ont été identifiés. Il a été suggéré d'explorer des techniques innovantes, comme la phyto-épuration, afin de **diversifier et optimiser le traitement des eaux usées** (individuelles ou collectives). Les participants ont par ailleurs souligné la nécessité de rénover certaines stations d'épuration pour garantir leur efficacité.

Concernant l'amont du traitement des eaux, la question de la consommation est considérée comme centrale. Pour le groupe, la gestion plus efficace des eaux usées peut être permise par la **sobriété des usages et par des rejets plus responsables** de la part des usagers. De plus, il a été souligné le besoin de **réduire les rejets polluants** afin d'améliorer la qualité des eaux des rivières et zones humides.

Ainsi, le projet de REUTE (réutilisation des eaux usées traitées) à Cuges-les-Pins a été mentionné comme un exemple, mais il a été souligné qu'il serait essentiel de veiller à **maintenir un débit minimum biologique** dans les cours d'eau pour préserver l'équilibre écologique et le rôle que jouent à ce titre les STEP.

En parallèle, la **sensibilisation du public**, en particulier des enfants, est apparue comme un levier essentiel pour encourager des comportements responsables en matière d'utilisation de l'eau. Des campagnes de sensibilisation et l'organisation de visites publiques dans les STEP ont été jugées fondamentales pour encourager des pratiques plus vertueuses.

3.2 DÉBATS EN GROUPE : LES ENJEUX AUTOUR DE LA RESSOURCE SUR LE TERRITOIRE DU BASSIN VERSANT DE L'HUVEAUNE

Afin d'élargir les discussions, les participants ont ensuite été répartis en deux groupes. Chaque groupe a débattu d'une affirmation spécifique, en prenant position vis-à-vis de celle-ci (« Accord » ou « Désaccord » avec l'affirmation). Les synthèses ci-dessous résument les échanges

Affirmation 1 : « Il faut créer davantage de stations d'épuration sur le bassin versant pour garantir un débit suffisant dans nos cours d'eau. »

Le débat a mis en lumière l'intérêt de soutenir les débits des cours d'eau à travers le rôle des stations d'épuration. Les participants favorables à cette affirmation ont souligné l'exemple de la STEP d'Auriol Saint-Zacharie, qui illustre comment les rejets d'eaux traitées peuvent **contribuer à maintenir les débits biologiques surtout en étiage**. Ils ont proposé d'intégrer cette ambition dans le cadre du PTGE. De plus, ils ont estimé que la création d'une nouvelle station pourrait désengorger l'activité de la STEP de Marseille, laquelle pose des **problèmes de salubrité lors de fortes précipitations**.

A l'opposé, d'autres participants ont jugé la création de nouvelles stations d'épuration complexe et inadaptée à cet objectif. Selon eux, la STEP de Marseille est suffisamment dimensionnée, et, ont rappelé qu'une STEP n'a pas pour rôle premier de soutenir les débits. Ces participants ont plutôt mis en avant des solutions alternatives « en amont » des STEP, comme :

- L'adoption de **principes de sobriété** pour réduire les volumes d'eaux usées à traiter et contribuant à la protection des ressources.
- **La désimperméabilisation des sols** pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux et limiter les besoins en traitement.



En conclusion, l'optimisation des stations existantes constituerait une approche plus réaliste et pertinente. Ces solutions pourraient être efficacement combinées avec des politiques de sobriété et de désimperméabilisation pour répondre aux enjeux sur les ressources en eau.

Affirmation 2 : « Les ressources locales doivent être utilisées en priorité avant d'avoir recours au canal de Marseille et au canal de Provence. »

Ce débat a mis en évidence la responsabilisation du territoire en matière de consommation d'eau.

Pour les participants en accord avec cette affirmation, l'objectif serait d'accroître l'utilisation des ressources locales et de trouver un équilibre dans leur exploitation pour **réduire la dépendance aux canaux de Marseille et de Provence**. Selon eux, l'eau de la Sainte-Beaume se perd dans la mer Méditerranée et pourrait être consommée. Les participants ont également souligné l'importance **d'être plus sobre dans nos usages de l'eau**, pour limiter les prélèvements.

A l'opposé, les participants en désaccord ont estimé que les **ressources locales sont insuffisantes** pour répondre aux besoins du territoire, ce qui justifie le recours aux canaux externes. Ils ont également souligné **les risques pour les débits biologiques des cours d'eau et les écosystèmes**, ainsi que les coûts élevés liés à l'exploitation accrue et au traitement de ces ressources. Enfin, ils ont exprimé des préoccupations sur **la sécurité sanitaire**, en cas de pollution des ressources locales.



En conclusion, l'augmentation de la part des ressources locales dans la consommation de l'eau sur le bassin versant est un enjeu de souveraineté territoriale. Pour autant, elle doit être mesurée et équilibrée en fonction des enjeux et des contraintes sur les ressources.

3.3 L'ATELIER EN GROUPE : LES ENJEUX, OBJECTIFS, POINTS D'ATTENTIONS ET PROPOSITIONS POUR LE PTGE

Les discussions menées dans les deux groupes ont permis de dégager des pistes structurantes pour l'élaboration du PTGE du bassin versant de l'Huveaune.

Ces réflexions se structurent autour de quatre axes principaux : **l'analyse du territoire pour une gestion sobre des ressources en eau**, **la préservation et la valorisation des milieux naturels**, **la gouvernance territoriale et le cadre réglementaire**, et **la sensibilisation pour améliorer les usages de l'eau**.

1. L'analyse du territoire pour une gestion sobre des ressources en eau

Les réflexions ont convergé vers la nécessité d'un diagnostic approfondi pour une gestion équilibrée et durable des ressources en eau. Ce diagnostic inclurait :

- L'évaluation de l'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau, afin de mieux anticiper les évolutions futures.
- L'identification précise des ressources disponibles et des besoins sectoriels, afin de quantifier les usages actuels et futurs.
- La mise en place de mesures de sobriété dans tous les secteurs pour limiter les prélèvements et prévenir les conflits d'usage.

Des propositions concrètes ont émergé, telles que le développement de projets REUSE/REUT (réutilisation des eaux traitées) auprès des stations d'épuration et d'acteurs économiques, tout en veillant à ce que ces initiatives contribuent à la préservation des milieux naturels.

2. La préservation et valorisation des milieux naturels

Les participants ont unanimement souligné l'importance de protéger les cours d'eau et les milieux naturels face aux pressions des activités humaines. Les enjeux identifiés incluent :

- La préservation des débits biologiques pour maintenir les écosystèmes aquatiques.
- La renaturation des zones humides, essentielle pour renforcer la biodiversité et restaurer les fonctions écologiques du territoire.

Aussi, une attention particulière a été portée à la qualité de l'eau, notamment par le contrôle des rejets et la réduction des pollutions chimiques dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

3. La planification territoriale pour réduire l'impact de l'urbanisation

Les participants ont également insisté sur l'importance d'une approche intégrée et cohérente à l'échelle du territoire. Cela passe par :

- La réduction de l'artificialisation des sols, en évitant de nouvelles urbanisations en désimperméabilisant des zones bétonnées.
- L'intégration des objectifs du PTGE dans les documents de planification territoriale, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Cet outil permettrait de limiter l'artificialisation des sols et de favoriser des aménagements compatibles avec la préservation des ressources en eau.

À terme, une gouvernance concertée et une stratégie commune devraient permettre de réduire la dépendance aux arrêtés sécheresse et aux restrictions, particulièrement impactantes pour des secteurs comme l'agriculture.

4. La sensibilisation pour améliorer les usages de l'eau

La sensibilisation des acteurs et du grand public a été perçue comme une composante essentielle pour atteindre les objectifs du PTGE.

Au-delà d'une simple diffusion d'informations, les participants ont proposé de renforcer le lien entre les habitants et les cours d'eau en encourageant des activités telles que les balades, les pique-niques, la baignade ou encore la pêche.

Ces initiatives visent à valoriser les milieux naturels aquatiques tout en sensibilisant à leur importance et à leur préservation.

3.4 LES PROPOSITIONS D'ACTIONS PAR GRANDS OBJECTIFS

Établir un diagnostic de l'eau sur le territoire

- Évaluer l'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau
- Connaître les ressources disponibles
- Définir les besoins des usagers et les potentiels de sobriété

Réduire de la dépendance aux ressources extérieures

- Trouver de nouvelles sources et équilibrer les différents prélèvements
- Réduire la consommation de l'ensemble des usages à travers la sobriété

Améliorer la gouvernance de l'eau

- Impliquer l'ensemble des acteurs dans le processus et les actions du PTGE
- Intégrer les objectifs du PTGE dans le SCOT

Gérer les pollutions et le traitement des eaux usées

- Réduire les rejets polluants agricoles et industriels
- Diversifier et optimiser le traitement des eaux usées avec de nouvelles pratiques telles que la phytoépuration

la sobriété des usages

- Sensibiliser le public à travers de la communication et des visites de sites
- Responsabiliser la population sur ces rejets d'eaux usées
- Multiplier les projets REUT/REUSE avec les acteurs économiques

ANNEXES

1. SYNTHÈSES DES CONTRIBUTIONS EN PLÉNIÈRE

Questions posées aux participants :

- Que reprenez-vous de cette visite ?

Préserver les milieux naturels

- Maintenir un débit biologique minimum
- Mettre à contribution les STEP dans le soutien des débits
- Renaturer les zones humides et les ripisylves
- Développer la relation entre les citoyens et les rivières

sobriété des usages

- Sensibiliser le public à travers de la communication et des visites de sites
- Responsabiliser la population sur ces rejets d'eaux usées
- Multiplier les projets REUT/REUSE avec les acteurs économiques

- Selon vous, quel rôle joue ce site vis-à-vis de la ressource en eau du bassin versant ?
- Quels enjeux ou problématiques percevez-vous concernant le traitement de l'eau sur le territoire ?
- Plus largement, en quoi ce lieu est-il selon vous représentatif des enjeux à l'échelle du bassin versant de l'Huveaune ? Et pourquoi ??

Contributions :

Ce que les participants ont retenu de la visite

- L'aspect positif de la visite est que le traitement est maîtrisé, et les techniques de séparation des boues sont satisfaisantes.
- La station d'épuration est un site nécessaire qui génère très peu de nuisances (olfactives, qualitatives).

Les premiers enjeux identifiés au niveau du bassin versant, suite à la visite

- De nouvelles manières de traiter les eaux usées avec les techniques de phytoépuration.
- « On peut mieux faire », afin de progresser sur la gestion des boues, tant sur la consommation de l'eau que sur le traitement des eaux usées.
- Il faut sensibiliser la population dont les enfants pour de meilleurs comportements des usages de l'eau.
- Communiquer plus sur le traitement des eaux en développant la sensibilisation et en donnant des consignes. Il est possible d'ouvrir et d'augmenter le nombre de visites à la population, c'est « fondamental » pour améliorer les pratiques.

- Certaines stations d'épuration devraient être rénovées.
- Concernant le secteur agricole, il faudrait améliorer les rejets polluants.
- Il est expliqué qu'un projet de REUTE sur Cuges-les-Pins est en réflexion. Néanmoins ce projet ne doit pas se faire au détriment du débit minimum biologique pour les cours d'eau. Il est donc nécessaire de trouver un équilibre entre la réutilisation de l'eau pour les activités après traitement et la restitution dans les cours d'eau.
- Renforcer les contrôles des assainissements individuels
- Signaler la station d'épuration via des panneaux pour identifier sa présence sur le territoire.

2. SYNTHÈSES DES DÉBATS PAR GROUPES

Groupe 1 (Benjamin)

« Il faut créer davantage de stations d'épuration sur le bassin versant pour garantir un débit suffisant dans nos cours d'eau »

D'accord avec cette affirmation car...	En désaccord avec cette affirmation car...
<p>Il faut désengorger la station d'épuration de Marseille. La station Geolide fait face à des risques de saturation. Lors de pluie intense ou d'une population importante lors des saisons touristiques, il peut y avoir des rejets non traités dans la Méditerranée (Calanque de Cortiou).</p> <p>Au-delà de nouvelles stations, il faut réguler la consommation pour éviter les risques de saturation.</p> <p>Le coût d'une nouvelle station nécessite de réfléchir à son financement par les collectivités et/ou les institutions.</p>	<p>La station d'épuration de Marseille n'est pas saturée, elle est à 99% en conformité, avec une capacité supérieure au besoin actuel. Il n'est pas nécessaire de remettre en question la quantité et la qualité des rejets de Géolide.</p> <p>Le coût d'une nouvelle station est important, il faut réfléchir au bénéfice du projet y compris le coût lié au fonctionnement.</p>
<p>La station d'épuration d'Auriol soutient le débit du cours d'eau, notamment en été lors des sécheresses. Et les zones humides, les nappes en ont besoin et en dépendent.</p>	<p>Ce n'est pas le rôle d'une station d'épuration d'alimenter des cours d'eau</p> <p>Les rejets d'une station sont un cycle de l'eau artificiel. Le cheminement de l'eau n'est pas celui qui se matérialise dans les espaces naturels avec l'infiltration dans les roches et des forêts.</p> <p>D'autres solutions existent telles que la désimperméabilisation des sols ou le ralentissement des cours d'eau pour favoriser l'infiltration des nappes.</p>

Groupe 2 (Arthur)

« Les ressources locales doivent être utilisées en priorité avant d'avoir recours au canal de Marseille et au canal de Provence »

D'accord avec cette affirmation car...	En désaccord avec cette affirmation car...
<p>Il faut se poser la question de l'origine de l'eau consommée sur le territoire.</p> <p>Dans un premier temps, il faut connaître les volumes d'eau que l'on peut puiser localement (nappes phréatiques, cours d'eau...)</p> <p>Quid de la pérennité de l'apport en eau extérieure ?</p> <p>Nous devrions utiliser l'eau de la Sainte-Beaume en priorité, car elle se perd actuellement dans la mer Méditerranée.</p> <p>La consommation de l'eau locale permettrait de responsabiliser les usagers (Ex : fosse septique)</p> <p>Il faut préalablement définir les usages pour équilibrer la consommation de l'eau avec les ressources disponibles localement.</p> <p>Il sera nécessaire de limiter les gaspillages de l'eau, car la ressource locale reste limitée.</p>	<p>Depuis deux siècles la ressource locale n'est pas suffisante. Il faut ainsi bénéficier de la disponibilité d'autres territoires qui ont de l'eau.</p> <p>L'utilisation des eaux locales nécessitera un fort investissement financier.</p> <p>Il faut également prendre en considération la part pour maintenir les débits biologiques dans les cours d'eau. Consommer davantage les ressources locales risque de réduire les débits des cours d'eau.</p> <p>Quid de la sécurisation des eaux de consommation si les ressources locales seraient polluées ?</p>

3. SYNTHÈSES DES CONTRIBUTIONS PAR GROUPES

Questions posées aux participants :

- Quels sont selon vous les grands objectifs prioritaires que doit poursuivre ce projet de gestion de l'eau ?
- Avez-vous des points d'attention, des propositions ou d'idées d'actions concrètes ?

Contributions groupe 1 (Benjamin)

Pour le premier groupe, la visite de la station d'épuration d'Auriol a permis de mettre en lumière l'importance du soutien des débits des cours d'eau par les rejets des eaux traitées.

Les enjeux du PTGE autour des milieux naturels et de la biodiversité ont rapidement été identifiés. Pour les participants les enjeux primordiaux sont de préserver les cours d'eau face aux activités humaines, de renaturer les zones humides et de redonner de la vie biologique/aquatique et humaine sur les principaux cours d'eau. En effet en améliorant les relations entre les citoyens et les rivières à travers différentes activités et aménagements, cela permettra de sensibiliser tout un chacun à cette richesse.

Pour d'autres cette relation doit également se faire à partir des rejets des eaux usées et traitées. Il a été proposé d'améliorer les connaissances du territoire sur les prélèvements et les rejets des activités humaines et d'identifier les potentielles pollutions chimiques dans les cours d'eau et les nappes.

Ainsi pour faire face à ces problématiques, des participants ont proposé de développer les projets REUSE/REUT auprès des stations d'épurations et de certains acteurs économiques, tout en portant une attention particulière à la restitution de l'eau dans les cours d'eau pour préserver les débits biologiques.

Milieux naturels et biodiversité

- Préserver les cours d'eau naturels et éviter l'impact de l'homme à proximité des rivières et zones humides (nouvelles constructions, canaux...)
- Rouvrir et renaturer le Jarret
- À terme, permettre à la population de pouvoir se baigner à nouveau dans l'Huveaune grâce à une quantité suffisante et une qualité acceptable.
- Développer la vie animale au bord des zones naturelles de l'Huveaune en améliorant les conditions des ripisylves.

Consommation d'eau

- Démocratiser les projets REUTE (réutilisation des eaux usées traitées) pour les activités du territoire. Il faut néanmoins faire attention à toujours restituer de l'eau dans les cours d'eau pour préserver l'équilibre écologique.

Gestion des risques (sécheresse, pollutions, inondations ...)

- Lutter contre la pollution plastique toujours présente

Connaissance du territoire

- Analyser les prélèvements et les rejets des activités (industrielle, agricole, domestique), car les pollutions peuvent impacter tout le cycle de l'eau, les nappes et les rivières étant connectées.
- Des scientifiques alertent sur « l'affolement de l'impact endocrinien » de la pollution chimique de l'eau à proximité de Marseille

Information/sensibilisation

- Améliorer la relation entre l'humain et les cours d'eau en permettant les balades, les loisirs à proximité, la baignade, la pêche, etc.

Contributions groupe 2 (Arthur)

Concernant le deuxième groupe, les contributions ont permis d'élargir la réflexion sur la stratégie à adopter pour le PTGE.

Les participants ont identifié les étapes essentielles pour une gestion durable de l'eau sur le territoire. Au stade du diagnostic, il est ressorti la nécessité de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur le cycle de l'eau à l'échelle territoriale. Parallèlement, l'identification des ressources disponibles ainsi que des besoins spécifiques à chaque usage a été jugée primordiale.

À partir de ces données, le PTGE pourrait évaluer les impacts potentiels des prélèvements futurs tout en définissant des mesures de sobriété nécessaires pour en minimiser les effets négatifs. Cette démarche prospective devrait intégrer des aspects à la fois quantitatifs et qualitatifs des ressources en eau, tout en s'attachant à préserver les milieux naturels à chaque étape du processus.

Pour favoriser une gestion plus durable de l'eau, les participants ont également souligné les enjeux liés à l'urbanisme. Ils recommandent de nouvelles réglementations intégrées au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), considéré comme l'outil le plus approprié pour définir une stratégie territoriale cohérente avec les objectifs du PTGE.

Enfin, pour certains, une gestion de l'eau durable et adaptée permettrait à terme d'éviter des restrictions telles que les arrêtés sécheresse, qui impactent particulièrement les agriculteurs.

Restrictions de l'eau

- Ne pas avoir de restriction sur les usages agricoles
- Éviter les arrêtés sécheresse

Stratégie de gestion des eaux

- Prévoir l'évolution liée au changement climatique et identifier les réserves d'eaux potentielles
- Il faudrait quantifier les ressources et les besoins afin de connaître les usages de chaque secteur.
- Le PTGE devrait fournir des éléments sur les impacts potentiels des futurs prélèvements des ressources disponibles non exploitées actuellement (ex : des nappes souterraines)
- Ensuite il faudrait identifier des mesures d'économies pour tous les secteurs afin d'éviter des conflits d'usages.
- Au-delà des usages, il faut penser à la préservation des milieux naturels
- Assurer également la qualité de l'eau

Urbanisation et territoire

- Éviter l'urbanisation et favoriser le retour de l'eau en intégrant ses principes dans les documents d'urbanisme
- Le PTGE devrait être une des entrées principales pour le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)